

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLO

Transport scolaire : les inscriptions débutent à partir du 7 juin



*Pour circuler sur les lignes de transport scolaire de l'Agglo, l'élève doit disposer d'un titre de transport valide.
Photo DR*

Depuis quatre ans, Vienne Condrieu Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, propose l'inscription en ligne au transport scolaire gratuit Dom'École. Cette année, les inscriptions ouvriront du lundi 7 juin au lundi 12 juillet.

Pour circuler sur les lignes de transport scolaire gérées par l'Agglo, l'élève doit disposer d'un titre de transport valide, soit Dom'École s'il répond aux conditions d'éligibilité pour bénéficier du transport gratuit, soit Jumpi, annuel ou mensuel.

Comment s'inscrire au transport scolaire gratuit Dom'École ?

Si vous disposez d'un accès à internet, rendez-vous sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et complétez le formulaire.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, un dossier papier est à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir du 7 juin et doit être retourné par courrier avant le 12 juillet.

Adresse : Vienne Condrieu Agglomération, Direction transports et mobilité, Bâtiment Antarès, Espace Saint-Germain, 30, avenue Général Leclerc, BP 263, 38217 Vienne cedex. Plus d'infos sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/Rubrique Déplacements](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/Rubrique_Déplacements).